

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**DE LA VILLE DE BEGLES**

**SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N°17**

**OBJET : FINANCES LOCALES**

**DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – PROJET D'AMÉNAGEMENT DES EXTERIEURS DU MUSÉE DE LA CRÉATION FRANCHE**

L'an deux mille vingt-deux le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **30 novembre 2022**.

**Étaient présents :** M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, M. Aurélien DESBATS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Sylvaine PANABIERE, M. Guérolé JAN, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Nabil ENNAJHI, Mme Laetitia VASSEUR, M. Idriss BENKHELOUF, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, M. Christophe THOMAS, Mme Seynabou GUEYE.

**S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :**

M. Olivier GOUDICHAUD donne procuration à M. Aurélien DESBATS  
Mme Bénédicte JAMET-DIEZ donne procuration à Mme Edwige LUCBERNET  
Mme Sadia HADJ ABDELKADER donne procuration à Mme Catherine CAMI  
M. Florian DARCOS donne procuration à Madame Marie-Laure PIROTH  
Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE

**Secrétaire de la séance :** Mme Edwige LUCBERNET

Madame Fabienne CABRERA expose :

Dans le cadre du projet d'extension-rénovation du musée de la Création Franche, l'étude de programmation a mis en lumière la nécessité d'intégrer les abords du musée au périmètre du projet et de programmer leur requalification (mise aux normes en termes d'accessibilité PMR, requalification du parking, implantation d'une aire de jeux pour enfants, installation de mobilier urbain). Si le projet de rénovation du musée de la Création Franche, devenu « équipement d'intérêt métropolitain » le 1<sup>er</sup> janvier 2017, est financé à 80 % par Bordeaux-Métropole (hors aides publiques), la requalification des espaces publics (parking et square Chopin) reste entièrement à la charge de la Ville de Bègles.

Contrairement au projet de rénovation du musée, ce volet « aménagement des espaces publics » du projet d'ensemble n'a, pour le moment, pas fait l'objet de demandes d'aides publiques.

Ces travaux de requalification comprennent :

- La désimperméabilisation et la mise aux normes d'accessibilité du parking
- La requalification du square Chopin via l'implantation d'une aire de jeux pour enfants
- La mise en place de cheminements piétons et cyclables en dalles garantissant l'accessibilité du musée de la Création Franche mais également du parc arboré et de ces nouveaux équipements
- L'implantation de mobilier urbain (bancs, tables, corbeilles, arceaux à vélos)
- L'éclairage du parking et des différents équipements

Le tout pour un montant estimatif global de 337 500 €.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil municipal,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2334-42,

**ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDÉRANT** que ces travaux seront inscrits au budget primitif principal de 2024

**CONSIDÉRANT** que ces travaux sont éligibles à ce fonds de soutien en faveur des collectivités territoriales

**DÉCIDE**

**Article 1 :** De déposer en 2023 un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL de droit commun.

**Article 2 :** D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier et de fournir tout document complémentaire qui serait sollicité par les services de la Préfecture.

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document, acte ou convention qui se rapporterait à l'attribution de cette aide financière.

**Article 4** : De prévoir cette subvention sur le budget principal de la Ville, Chapitre 13, Article 1321.

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**

The image shows the official seal of the Municipality of Begles, Gironde. The seal is circular with the text "MAIRIE DE BEGLES" at the top and "(Gironde)" at the bottom. Inside the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff. To the right of the seal, there is a handwritten signature in black ink, which appears to be "M. [unclear]".

**VOTANTS : 35**

**POUR : 35**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20221206-SGCM20221208-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022  
Affichage : 08/12/2022